

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Saint-Augustin/Tauzin/ Dupeux

Mardi 30 juin 2026, à 19 h 00

Campus Carreire



Étaient présents :

- **Thomas Cazenave**, Maire de Bordeaux.
- **Catherine Fabre**, Maire adjointe du quartier Bordeaux Saint-Augustin/Tauzin/Dupeux
- **Ludovic Bousquet**, Élu de proximité Saint-Augustin.
- **Véronique Juramy**, Éluée de proximité Dupeux.
- **Chantal Bergey**, Adjointe au maire chargée de la santé, de la lutte contre toutes les discriminations et de l'égalité femmes-hommes.
- **Pierre Dumartin**, Secrétaire Général de la mairie de Quartiers St-Augustin/Tauzin/Dupeux
- **Samuel Dechoux**, Directeur de la Police Municipale et de la Tranquillité Publique de Bordeaux.
- **140 participant.e.s**

Intervention introductive

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave ouvre ce 5^e conseil de quartier organisé depuis le début de la mandature et souhaite la bienvenue aux habitants de Bordeaux Saint-Augustin/Tauzin/Dupeux. Il explique que cette réunion intervient volontairement dès les premiers mois du mandat afin de permettre à la nouvelle équipe municipale de se présenter, d'exposer son mode de fonctionnement et de partager les premières actions engagées.

Il indique être accompagné de Catherine Fabre, maire adjointe du quartier, des élus de proximité, Véronique Juramy et Ludovic Bousquet, ainsi que de plusieurs élus et représentants des services municipaux, notamment le directeur de la police municipale. Il précise que cette présence illustre la nouvelle politique de proximité mise en place par la municipalité.

Le maire rappelle que ce conseil de quartier poursuit plusieurs objectifs : présenter l'équipe municipale, expliquer la nouvelle organisation de la proximité, revenir sur les 3 premiers mois de la mandature, faire un point sur l'actualité du quartier et répondre directement aux questions des habitants.

Il annonce que, après les présentations et un point d'information sur le quartier, un temps important sera consacré aux échanges avec le public.

Catherine Fabre

Maire adjointe du quartier Bordeaux Saint-Augustin/Tauzin/Dupeux

Catherine Fabre se présente comme maire adjointe du quartier Bordeaux Saint-Augustin/Tauzin/Dupeux, un vaste territoire qui s'étend jusqu'à l'avenue du Général de Larminat, est bordé par la rue de Pessac et rejoint la Médoquine, à la limite de Talence.

Elle rappelle qu'elle siégeait déjà au conseil municipal aux côtés de Thomas Cazenave lors de la précédente mandature et explique que la nouvelle équipe a souhaité renforcer la proximité avec les habitants en désignant des élus référents pour chacun des secteurs de vie du quartier.

Mère de 2 enfants âgés de 14 et 17 ans et habitante de Saint-Augustin depuis 2007, elle souligne son attachement à ce quartier. Elle affirme vouloir travailler avec les habitants, les collectifs et les associations afin de construire un projet partagé pour l'ensemble du territoire et d'animer chacune de ses composantes.

Présentation des élus et élus de proximité

Véronique Juramy

Élu de proximité – Dupeux

Véronique Juramy indique habiter le secteur Dupeux, rue du Tondu. Pour ce premier mandat municipal, elle exerce également les fonctions d'adjointe chargée de la transition écologique, de la gestion du patrimoine immobilier de la Ville et de l'éclairage public.

Elle se dit heureuse de retrouver de nombreux habitants et de faire connaissance avec de nouveaux interlocuteurs. Elle souhaite contribuer, aux côtés de Catherine Fabre, à dynamiser ce secteur, qu'elle estime insuffisamment animé, tout en restant à l'écoute des attentes des habitants.

Ludovic Bousquet

Élu de proximité – Saint-Augustin

Ludovic Bousquet explique vivre dans le quartier depuis 25 ans, après avoir successivement résidé à Tauzin, Dupeux puis Saint-Augustin, où il habite aujourd'hui rue du 11 Novembre. Il rappelle que ses 2 filles ont fréquenté l'école Albert Thomas.

Ancien élu aux côtés de Jean-Louis David, il exerce désormais les fonctions d'adjoint chargé de l'administration générale et des ressources humaines. Connaissant bien le quartier et nombre de ses habitants, il affirme vouloir assurer un rôle de relais de proximité auprès de Catherine Fabre pour accompagner les projets et répondre aux préoccupations des riverains.

Catherine Fabre précise que la 3^e élue de proximité est Hélène Florian, référente du secteur Tauzin. Absente ce soir, elle prie les habitants de bien vouloir l'excuser. Habitante du quartier, elle assurera également un rôle de proximité et de relais des attentes des habitants.

Chantal Bergey

Adjointe au maire chargée de la santé, de la lutte contre toutes les discriminations et de l'égalité femmes-hommes

Chantal Bergey explique connaître très bien le quartier, qu'elle fréquente depuis une trentaine d'années entre ses activités professionnelles et ses déplacements quotidiens. Psychiatre et cheffe de pôle au Centre hospitalier Charles-Perrens depuis 1996, elle indique qu'il s'agit de son premier engagement municipal.

Elle rappelle exercer les fonctions d'adjointe chargée de la santé, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre toutes les discriminations.

Présentation de l'équipe de la mairie de quartier

Catherine Fabre présente ensuite les principaux membres de l'équipe de la mairie de quartier qui accompagneront les élus tout au long de la mandature.

Elle souligne l'engagement des agents municipaux qui œuvrent quotidiennement au service du quartier et souhaite que les habitants puissent désormais identifier leurs interlocuteurs.

Elle salue également la présence de Gérald Carmona, conseiller départemental du canton, maire de quartier à Caudéran.

Thomas Cazenave conclut cette séquence en rappelant que, après ces présentations, la réunion se poursuivra par un retour sur les 3 premiers mois de la mandature, un point d'information consacré à l'actualité du quartier présenté par Catherine Fabre, puis un temps d'échanges au cours duquel les habitants pourront librement poser leurs questions auxquelles les élus répondront directement.

Les conseils de quartiers et de proximité

« Des événements d'information et d'échanges entre habitants, élus et services »

Thomas Cazenave

Thomas Cazenave présente la nouvelle politique de proximité mise en place par la municipalité. Il rappelle que Bordeaux est désormais organisée en 8 grands quartiers administratifs, eux-mêmes découpés en 30 secteurs de proximité afin de mieux prendre en compte les réalités propres à chaque territoire. Il souligne que les préoccupations des habitants diffèrent selon les secteurs de vie et justifient la désignation d'un conseiller municipal de proximité dans chacun d'eux.

Il explique que cette nouvelle organisation vise à offrir aux habitants des interlocuteurs identifiés, disponibles et connaissant précisément les problématiques locales.

Il précise que les conseils de quartier continueront de se tenir au moins 1 fois par an afin de dresser le bilan des actions engagées, de présenter les projets en cours et d'échanger sur les enjeux du quartier comme sur les grandes orientations municipales. En complément, des conseils de proximité seront organisés dans chacun des secteurs afin d'aborder les sujets plus spécifiques à chaque territoire.

Les commissions citoyennes

« Des habitants et des acteurs locaux actifs tout au long des projets dans les quartiers »

Thomas Cazenave

Thomas Cazenave présente les commissions citoyennes, l'une des premières réformes engagées par la nouvelle municipalité afin de renforcer la participation des habitants à la vie locale.

Ces commissions réuniront, pour une durée de 2 ans, 20 habitants et 10 acteurs locaux (représentants d'associations, commerçants, entreprises ou clubs sportifs) afin d'accompagner les élus dans le suivi des projets du quartier. Elles auront également un rôle actif dans le budget participatif de proximité, depuis l'identification des projets jusqu'à leur instruction, leur sélection et leur mise en œuvre.

Le maire souligne le succès de cette démarche, qui a déjà suscité près de 2 700 candidatures. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 2 juillet, les membres seront ensuite désignés par tirage au sort. Une partie des places sera par ailleurs réservée à des habitants directement tirés au sort sur les listes d'adresses, afin d'associer également des personnes qui ne participent pas habituellement aux démarches de démocratie locale. Il présente cette évolution comme une réforme majeure de la démocratie de proximité à Bordeaux.

Les premières orientations de la mandature

Thomas Cazenave

Thomas Cazenave rappelle que les premières décisions prises depuis le début de la mandature traduisent les engagements présentés aux Bordelaises et aux Bordelais durant la campagne municipale.

Il cite notamment le rétablissement de l'éclairage public nocturne, la remise en lumière de bâtiments emblématiques, le renforcement des effectifs de la police municipale ainsi que les premières opérations de nettoyage de l'espace public. Selon lui, ces mesures répondent à une priorité : améliorer rapidement le cadre de vie et la sérénité dans les quartiers.

Il annonce également la préparation d'un projet plus global, baptisé « Bordeaux en grand », qui sera présenté à la rentrée. Cette nouvelle feuille de route portera notamment sur l'adaptation de la ville au changement climatique, la rénovation des bâtiments publics, l'amélioration du confort thermique des écoles, le développement culturel, le rayonnement économique et l'attractivité de Bordeaux.

Avant d'ouvrir les échanges avec les habitants, il rappelle que les élus répondront directement à toutes les questions, sans thème prédéfini, tout en veillant à représenter l'ensemble des secteurs du quartier

Ce qui a été fait depuis le début du mandat

Catherine Fabre

Catherine Fabre rappelle que son objectif n'est pas de dresser un bilan exhaustif, mais d'illustrer concrètement le rôle d'une mairie de quartier et les premières actions engagées depuis le début de la mandature.

Elle évoque d'abord plusieurs interventions de proximité destinées à améliorer le cadre de vie. Parmi elles figurent la remise en sécurité des éléments défectueux du City stade de Tauzin, le remplacement des drapeaux des écoles maternelle et élémentaire Flornoy, ainsi que l'installation de nouveaux arceaux vélos à proximité du stade Lescure et de l'école Albert-Thomas afin de répondre aux difficultés de stationnement rencontrées quotidiennement par les familles et les équipes éducatives. Elle souligne que ces améliorations résultent directement des signalements formulés par les habitants auprès de la mairie de quartier.

Elle rappelle également que les conseils d'école organisés en fin d'année permettent d'identifier les besoins de chaque établissement et de programmer les interventions nécessaires. Elle cite notamment la mise à disposition prochaine d'une benne, à la demande d'une association, afin d'accompagner une opération de nettoyage de l'école Flornoy, malgré un calendrier rendu plus délicat par l'épisode de canicule annoncé.

Au-delà de ces interventions ponctuelles, Catherine Fabre explique avoir consacré les premiers mois du mandat à mettre en place un fonctionnement étroit entre la mairie de quartier, les élus thématiques et les services municipaux. Elle rappelle que les problématiques rencontrées dans un quartier relèvent de nombreuses compétences (sécurité, voirie, bâtiments, petite enfance, santé ou propreté) et nécessitent un travail coordonné.

Dans cette logique, des déambulations sont organisées sur le terrain avec les élus de proximité, les adjoints concernés et les services municipaux afin d'établir un diagnostic partagé et de construire des réponses adaptées. Elle cite notamment les réflexions engagées sur le plan de circulation du secteur Alphonse-Dupeux, les visites consacrées aux questions de sécurité avec la police municipale, la police nationale et l'adjointe chargée de la sécurité, ainsi que les démarches similaires menées sur les sujets de propreté et de petite enfance.

La gestion de la canicule

Catherine Fabre explique que la Ville s'est fixée pour priorité de maintenir toutes les écoles ouvertes durant les épisodes de fortes chaleurs, afin d'éviter que les enfants ne restent dans des logements parfois encore moins adaptés aux températures élevées et de permettre aux familles de continuer à bénéficier du service public.

La mairie de quartier a ainsi recensé les établissements les plus exposés et recherché des lieux refuges climatisés ou rafraîchis à proximité. Elle indique que les écoles Dupeux et Flornoy ont pu bénéficier de solutions grâce à la mobilisation de partenaires, notamment la bibliothèque Mériadeck et une école de design qui a mis à disposition plusieurs salles climatisées. Elle précise que certaines directions d'école ont finalement choisi de ne pas utiliser ces solutions, mais souligne que la mairie a systématiquement recherché des réponses opérationnelles dans l'attente de solutions plus durables de rénovation thermique des bâtiments scolaires.

L'animation du quartier

Catherine Fabre indique que la mairie de quartier accompagne également les commerçants dans leurs projets de terrasses ou d'animations ponctuelles afin de renforcer la convivialité et la vie locale. Si la place de l'église Saint Augustin constitue déjà un lieu d'animation reconnu, notamment grâce à la Fête de l'huître, elle souhaite voir émerger d'autres centralités dans les secteurs Alphonse-Dupeux, Gaviniès, Arlac ou Tauzin afin que l'ensemble du quartier bénéficie d'une véritable vie de proximité.

Les principaux travaux à venir

La maire de quartier rappelle qu'un des principes de son action consiste à informer les habitants et les commerçants le plus en amont possible des travaux programmés, qu'ils soient réalisés par la Ville, Bordeaux Métropole, Enedis ou la Régie de l'eau.

Depuis le début du mandat, plusieurs réunions d'information ont ainsi été organisées afin de présenter les projets, leur calendrier et leurs incidences, tout en permettant aux riverains d'échanger directement avec les maîtres d'ouvrage. Elle cite notamment les travaux prévus place Amédée-Larrieu, où le calendrier d'intervention d'Enedis a été adapté afin de préserver l'activité commerciale durant le mois de juillet, les futurs travaux de renouvellement des canalisations Avenue d'Arès ainsi que le projet de réfection de la rue du Fils, dont les habitants ont pu découvrir les aménagements avant le démarrage du chantier.

Catherine Fabre présente ensuite l'arrivée du Bus Express (BEX ligne I) comme le principal projet structurant des prochaines années pour le quartier. Cette nouvelle ligne reliera notamment la barrière Saint-Augustin à Bordeaux et contribuera à favoriser le report de la voiture individuelle vers les transports en commun, avec pour objectif d'améliorer la circulation et de réduire la pression sur le stationnement.

Elle précise que ce projet nécessitera d'importants travaux entre août 2026 et juillet 2028, organisés en plusieurs phases : d'abord sur le boulevard Pompidou et la place Amélie Raba-Léon, puis sur le secteur de la rue Bourdelle et de la Béchade, avant de concerner le rond-point de Canolle, l'allée de Canolle et le secteur de Larminat. Tout en reconnaissant les perturbations que ces chantiers entraîneront pour les habitants, elle souligne qu'ils répondent à un projet structurant destiné à améliorer durablement les déplacements dans le quartier et à l'échelle de Bordeaux.

Les événements du quartier

Catherine Fabre

Catherine Fabre présente les principaux rendez-vous à venir dans le quartier, parmi lesquels figure notamment la fête d'été organisée au Tauzin le 3 juillet. Sans détailler l'ensemble du programme, elle invite les habitants à prendre connaissance des différentes manifestations annoncées et les encourage à y participer, soulignant le dynamisme de la vie associative et des animations organisées sur le quartier. Elle conclut ainsi sa présentation avant d'ouvrir le temps d'échanges avec les habitants.

Avant de passer aux questions-réponses, elle rappelle également les différents moyens permettant de suivre l'actualité du quartier et de contacter la mairie de quartier. Elle invite les habitants à s'abonner à la newsletter mensuelle, accessible *via* le site internet de la Ville de Bordeaux, qui permet d'être informé en amont des événements, des projets et des actualités locales.

Catherine Fabre précise enfin que, s'il n'existe pas de page dédiée au quartier sur les réseaux sociaux, les habitants peuvent suivre l'actualité municipale à travers les comptes personnels des élus, et notamment ceux des maires de quartier, qu'elle anime pour sa part sur Instagram, LinkedIn et Facebook.

Temps d'échanges

Ouverture des échanges

Catherine Fabre précise qu'afin de faciliter le déroulement des débats et de répartir équitablement la parole, les questions sont regroupées par séries de 4 en veillant à alterner les interventions et à représenter les différents secteurs du quartier.

Question d'un habitant : « *Au regard des difficultés économiques que connaissent les collectivités comme les habitants, je souhaiterais vous interroger sur la situation financière de la Ville. Vous avez hérité d'un contexte compliqué, notamment en matière de fiscalité. Envisagez-vous, au cours du mandat, de réduire la taxe foncière, qui reste particulièrement élevée à Bordeaux, ou au moins de ne pas continuer à alourdir la pression fiscale ? Par ailleurs, vous avez fait de la sécurité une priorité en annonçant le renforcement de la police municipale. Cette politique aura forcément un coût. Comment comptez-vous financer ces nouvelles dépenses ? Plusieurs habitants ont le sentiment que les contrôles et les verbalisations pour de petites infractions se multiplient depuis le début du mandat. Pouvez-vous nous assurer qu'il ne s'agit pas d'un moyen d'augmenter les recettes de la Ville et que l'action de la police restera concentrée sur les véritables enjeux de sécurité ?* »

Thomas Cazenave confirme que la situation financière de la Ville de Bordeaux est particulièrement tendue et précise que celle de Bordeaux Métropole l'est davantage encore. Les 2 collectivités doivent prochainement intégrer le réseau d'alerte de la Direction générale des finances publiques, ce qui les contraindra à réaliser d'importantes économies et à faire des choix dans leurs investissements.

Il rappelle qu'il n'a jamais promis de baisser la taxe foncière durant la campagne municipale, estimant qu'un tel engagement serait aujourd'hui irréaliste. En revanche, il réaffirme son engagement de ne pas l'augmenter. Il explique que le redressement des finances passera par des arbitrages, notamment en renonçant à certains projets qu'il juge non prioritaires. À titre d'exemple, il cite l'abandon du prolongement du réseau cyclable ReVE sur le quai des Queyries (rive droite), estimant qu'il n'est pas justifié d'engager près de 20 millions d'euros pour créer une nouvelle piste cyclable lorsqu'une infrastructure existe déjà. Il souligne que cette décision ne traduit pas une opposition au vélo, mais une volonté de concentrer les moyens disponibles sur les priorités de la mandature.

Le maire rappelle d'ailleurs que son équipe a volontairement limité le nombre de promesses de campagne afin de pouvoir financer quelques engagements jugés essentiels, parmi lesquels le renforcement de la police municipale. Il évoque notamment la création d'une brigade de nuit à compter du 3 juillet, qu'il considère comme une réponse nécessaire à l'évolution de la ville et aux attentes des habitants en matière de sécurité. Il précise que si la situation financière venait à s'améliorer au cours du mandat, une baisse de la taxe foncière pourrait être envisagée, mais qu'elle n'est aujourd'hui pas d'actualité.

Concernant les verbalisations, Thomas Cazenave réfute toute volonté de multiplier les contraventions pour accroître les recettes de la Ville. Il explique que les consignes données à la police municipale consistent à faire respecter les règles communes avec discernement et

proportionnalité, dans un objectif de sécurité et de tranquillité publique. Il prend l'exemple des contrôles visant les fat bikes (vélos électriques équipés de pneus larges) circulant à très grande vitesse sur les pistes cyclables, dont les comportements peuvent mettre en danger les autres usagers. Il reconnaît que des excès de zèle peuvent ponctuellement exister, mais rappelle que la philosophie de son action consiste à garantir le respect des règles par tous les usagers, qu'ils circulent à vélo, en voiture ou à pied, afin de préserver le vivre-ensemble, et non de rechercher des recettes supplémentaires grâce aux verbalisations.

Samuel Dechoux, directeur de la police municipale, confirme qu'aucune consigne n'a été donnée pour multiplier les verbalisations des cyclistes ou des automobilistes. Les agents sont invités à faire preuve de discernement et à concentrer leur action sur les infractions les plus dangereuses. Il précise que les opérations actuellement menées ciblent prioritairement les fat bikes roulant à grande vitesse, dont le comportement représente un risque important pour les piétons et les autres usagers. Il indique également qu'il rappellera aux agents l'importance de conserver cette approche équilibrée dans leurs interventions.

Question d'une habitante : « *Nous habitons sur le boulevard du Maréchal Leclerc, où la circulation est particulièrement dense. Malgré ce qui avait été annoncé précédemment, nous constatons une pollution de plus en plus importante, notamment à proximité des feux de circulation. Les fenêtres doivent souvent rester fermées aux heures de pointe. Existe-t-il des solutions, par exemple l'installation de dispositifs capables de capter ou de filtrer les particules polluantes sur les boulevards ?* »

Thomas Cazenave explique qu'il n'existe pas, à sa connaissance, de dispositifs capables d'absorber directement les particules polluantes dans l'espace public. En revanche, il rappelle que des capteurs sont déjà installés sur certains boulevards afin de mesurer la qualité de l'air et les niveaux de pollution.

Selon lui, la principale réponse consiste à accélérer la conversion du parc automobile vers des véhicules électriques. Il indique qu'il défendra, à la rentrée, un plan métropolitain visant à développer fortement le nombre de bornes de recharge afin d'accompagner cette transition. Il estime qu'une électrification rapide des véhicules constitue l'un des principaux leviers pour améliorer durablement la qualité de l'air et réduire les émissions de particules et d'oxydes d'azote.

Le maire souligne que la métropole bénéficie d'un atout majeur avec une production locale d'électricité décarbonée, notamment grâce à la centrale nucléaire du Blayais, qu'il a visitée le matin même. Selon lui, cette ressource doit permettre d'accompagner la transition énergétique tout en renforçant l'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles.

Enfin, il indique ne pas connaître de technologies permettant aujourd'hui de capter directement le CO₂ ou les oxydes d'azote dans l'espace public, tout en précisant que la Ville restera attentive aux innovations susceptibles d'apporter de nouvelles solutions en matière de qualité de l'air.

Question d'un habitant : « *J'habite le quartier Dupeux. Quels sont les principaux projets de réaménagement que vous envisagez pour ce secteur ? Quelle est votre vision pour les prochaines années ?* »

Catherine Fabre adjointe explique que les futurs aménagements seront construits en concertation avec les habitants, convaincue que les projets gagnent à être élaborés collectivement.

Elle indique que la priorité pour le quartier Dupeux est de créer de véritables lieux de vie dans un secteur essentiellement résidentiel, aujourd'hui dépourvu de centralités. L'objectif est de développer plusieurs espaces de rencontre permettant aux habitants, aux associations et aux commerçants de faire vivre le quartier.

Trois secteurs apparaissent prioritaires : les places Gaviniès, d'Arlac et Amédée-Larrieu. Sur cette dernière, l'émergence de nouveaux commerces, les initiatives des restaurateurs,

l'organisation récente d'un vide-grenier et le potentiel de la salle municipale constituent autant d'atouts pour développer une nouvelle dynamique. La place d'Arlac bénéficie également de nombreux atouts avec l'école Dupeux, l'implication des parents d'élèves et les réflexions engagées sur la sécurisation de la rue Mouneyra, le développement de commerces de proximité et l'installation d'animations régulières, notamment autour du marché. Quant à la place Gaviniès, un travail est déjà engagé avec les services afin d'en améliorer l'aménagement et de favoriser son animation.

Elle souligne que ces projets s'accompagnent d'une réflexion plus globale sur les circulations, afin d'apaiser le trafic et de rendre ces espaces plus agréables à vivre.

Véronique Juramy confirme cette ambition et souligne qu'une intervention rapide est prévue aux abords de l'école Dupeux, rue Mouneyra, où les conditions de circulation sont particulièrement difficiles aux heures d'entrée des élèves en raison de l'étroitesse des trottoirs, de la présence des poubelles et de l'importance des flux piétons.

Elle salue également l'engagement de l'association Place Gaviniès, qui contribue activement à faire revivre le quartier à travers plusieurs événements, tels que la Nuit du Handicap, la Gaviniès Party ou encore un tournoi de pétanque, témoignant du dynamisme associatif local.

Complément d'une habitante : « *Nous attendons désormais la date du rendez-vous sur le terrain afin de constater concrètement les difficultés que nous signalons.* »

Catherine Fabre confirme qu'une visite de terrain est programmée le 6 septembre à 8 h 30, après la rentrée scolaire. Elle explique avoir volontairement repoussé ce rendez-vous, une précédente rencontre organisée pendant les vacances scolaires n'ayant pas permis d'observer les difficultés dans les conditions habituelles. Si les échanges avec les habitants ont déjà permis d'identifier les principaux enjeux, cette visite doit permettre de constater sur place les problèmes signalés, notamment au moment de l'arrivée des élèves, afin d'alimenter les réflexions et les futurs aménagements.

Question d'une habitante : « *Je tiens d'abord à saluer votre volonté de renforcer les échanges avec les habitants. Ma question porte sur l'adaptation de la ville aux épisodes de canicule, qui vont devenir de plus en plus fréquents. Je sais que des mesures sont prises pour les écoles et les EHPAD, mais la difficulté se pose aussi dans l'espace public, notamment pour les personnes âgées, les enfants ou les personnes fragiles qui attendent les transports en commun sous de fortes chaleurs. Ne pourrait-on pas, par exemple, aménager davantage de passages piétons à proximité des arrêts de bus afin de faciliter leur accès à l'ombre ? Je suggère également de mettre en place une campagne permettant aux commerces d'identifier les lieux où les habitants pourraient trouver un peu de fraîcheur ou de l'eau, grâce à un simple affichage sur leur vitrine.* »

Thomas Cazenave rappelle que les épisodes de canicule mettent désormais à rude épreuve l'ensemble de la ville et de ses équipements. Face à cette situation, la priorité de la municipalité est d'abord de protéger les personnes les plus vulnérables.

Il revient sur les mesures mises en œuvre dans les écoles, en expliquant que la Ville a choisi de rechercher des solutions inédites plutôt que de fermer les établissements. Des partenariats ont ainsi été noués avec plusieurs structures disposant de locaux climatisés ou rafraîchis, comme le Musée Mer Marine, la Cité du Vin, l'Opéra, le Conseil régional ou encore l'École de design pour les élèves de l'école Dupeux. Il souligne que ces solutions ont permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions et de maintenir le service public, alors que certaines salles de classe dépassaient les 40 °C.

Le maire réaffirme avoir fait le choix de maintenir toutes les écoles ouvertes, contrairement à d'autres collectivités. Il estime qu'il est souvent préférable pour les enfants de rester à l'école plutôt que dans des logements parfois encore plus exposés à la chaleur. Il rappelle également que cette décision répond aux besoins des familles, notamment des personnels hospitaliers et des autres professionnels qui ne peuvent interrompre leur activité lorsque les écoles ferment.

Il annonce que la Ville préparera différemment les prochains épisodes de chaleur en équipant progressivement chaque école de plusieurs salles ventilées, rafraîchies ou climatisées, afin de garantir de meilleures conditions d'accueil.

Au-delà des écoles, Thomas Cazenave estime que la ville doit désormais adapter durablement ses aménagements au changement climatique. Il évoque plusieurs pistes de réflexion, comme l'installation temporaire de voilages dans les rues où la plantation d'arbres est impossible, l'évolution des règles d'urbanisme afin de faciliter certains dispositifs de protection solaire, ou encore le développement de nouveaux points d'eau et de fontaines. Selon lui, il est indispensable de repenser l'espace public pour faire face à des épisodes de chaleur appelés à se multiplier.

Le maire souligne également que la protection des personnes isolées constitue désormais un enjeu majeur. Si les EHPAD sont aujourd'hui mieux préparés qu'en 2003 grâce à la création de salles climatisées, les personnes vivant à domicile restent les plus exposées. Il souhaite ainsi renforcer les chaînes de solidarité locale en s'appuyant sur les commerçants, les pharmaciens, les professionnels de santé, les services municipaux et les habitants eux-mêmes afin de repérer les personnes vulnérables et de leur proposer des lieux de fraîcheur, rejoignant ainsi la proposition formulée par l'habitante.

Enfin, Thomas Cazenave alerte sur la nécessité de moderniser les réseaux électriques, fortement sollicités lors des épisodes de canicule. Il rappelle que plusieurs coupures sont intervenues en raison du vieillissement des installations et estime indispensable d'engager rapidement leur renouvellement afin de garantir l'alimentation des équipements sensibles, notamment les établissements de santé et les EHPAD, lors des prochaines vagues de chaleur.

Question d'un habitant : *« J'habite avenue d'Arès. Je souhaiterais savoir ce qu'il advient du projet de réseau ReVE qui devait relier la place Mondésir au centre de Bordeaux. Est-il abandonné ? Par ailleurs, l'avenue d'Arès subit depuis plusieurs années une succession de chantiers (électricité, gaz, puis eau) qui ont fortement dégradé la chaussée. Que prévoyez-vous pour cette avenue ? »*

Catherine Fabre indique que le projet de réseau ReVE sur l'avenue d'Arès fait actuellement l'objet d'un moratoire. La municipalité a décidé de suspendre son avancement afin de reprendre le dossier avec les habitants, les riverains et les différents acteurs concernés. L'objectif est d'identifier précisément les difficultés soulevées par le projet, d'en analyser les points de blocage et de rechercher collectivement les solutions les plus adaptées.

Elle précise qu'une première réunion de travail avec les services municipaux est programmée dans les jours suivants afin d'établir un diagnostic partagé. Cette étape permettra ensuite d'engager la concertation avec les habitants. Dans l'attente de ce travail, le projet reste suspendu.

Question d'une habitante : *« Ma question concerne la distribution du courrier. J'habite rue Émile Combes et, depuis plusieurs années, nous rencontrons de très nombreux dysfonctionnements : courriers et magazines qui n'arrivent jamais, factures perdues, relances reçues avant même les factures, recommandés annoncés comme non distribuables alors que nous sommes présents à notre domicile... Les réclamations adressées à La Poste restent sans effet et il est impossible d'obtenir un interlocuteur au centre de tri de Mériadeck. Avez-vous la possibilité d'intervenir afin que cette situation soit enfin prise en compte et qu'une solution soit trouvée ? »*

Catherine Fabre indique qu'elle n'avait pas encore été alertée sur cette problématique. Constatant, à la réaction de nombreux habitants dans la salle, que les difficultés de distribution du courrier sont largement partagées, elle considère qu'il s'agit d'un sujet important qui mérite d'être traité.

Elle propose d'organiser une réunion de travail réunissant les habitants concernés, les représentants de La Poste et, si possible, ceux du centre de tri de Mériadeck. L'objectif est de dresser un état des lieux précis des dysfonctionnements, d'en comprendre les causes et de

rechercher collectivement des solutions. Elle invite les habitants concernés à se faire connaître à l'issue de la réunion afin d'être associés à cette démarche et tenus informés de sa mise en œuvre.

Question d'une habitante : « Je préside l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Alphonse Dupeux. Nous sommes pleinement volontaires pour participer à l'animation de la place d'Arlac et nous avons plusieurs projets en lien avec le collectif Mouneyra. Je souhaite toutefois revenir sur la gestion de la canicule dans l'école. Les établissements sont restés ouverts, mais ils n'accueillaient parfois que très peu d'élèves grâce à la mobilisation des familles. Concernant le déplacement des classes vers l'École de design, il n'a finalement concerné que 2 demi-journées. Au-delà des investissements lourds, nous attendons surtout des solutions simples et pragmatiques : des ventilateurs installés plus rapidement, des protections solaires sur les fenêtres ou d'autres aménagements faciles à mettre en œuvre. Aujourd'hui, certains couloirs dépassent les 45 °C et restent dépourvus de volets alors qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment patrimonial. »

Question d'une habitante : « J'habite le secteur Tauzin. Vous évoquez l'adaptation de la ville au changement climatique et les travaux dans les bâtiments, mais je souhaiterais également vous interroger sur les cours d'école végétalisées. Celle de l'école Loucheur avait été ouverte au public le samedi matin afin d'offrir aux habitants un espace ombragé et des jeux. Elle est aujourd'hui fermée. Cette fermeture est-elle provisoire ? Envisagez-vous de rouvrir cet espace et de développer ce type d'initiative dans d'autres écoles ? »

Thomas Cazenave réaffirme que, lors des épisodes de canicule, sa priorité est de mettre rapidement les enfants à l'abri lorsque les températures rendent les salles de classe impraticables. Il explique que la Ville ne peut pas transformer en quelques jours des bâtiments scolaires confrontés à des températures dépassant parfois 40 °C. C'est pourquoi elle a choisi de mobiliser immédiatement les nombreux locaux climatisés disponibles sur le territoire afin d'y accueillir les élèves.

Il rappelle que cette organisation constitue une première pour Bordeaux et qu'elle devra encore être améliorée. Les déplacements n'ont pas vocation à concerner systématiquement toute la journée : lorsque les températures le permettent, les cours peuvent être maintenus le matin dans les écoles, avant un transfert l'après-midi vers des locaux plus frais. Il souligne que près de 90 sites ont ainsi été identifiés dans toute la ville afin de pouvoir faire face aux prochains épisodes de chaleur.

Le maire reconnaît que ce nouveau fonctionnement n'a pas été parfait et qu'il nécessite encore des ajustements. Il insiste toutefois sur le fait qu'il ne sera pas possible de rénover, d'ici la fin du mandat, l'ensemble des 109 écoles et 800 salles de classe de Bordeaux. Dans l'attente, il estime indispensable de conserver cette organisation de crise afin d'assurer la continuité du service public dans de bonnes conditions.

Parallèlement, il confirme que la Ville engagera des aménagements plus durables dans les établissements scolaires. Selon les besoins, des pompes à chaleur, des systèmes de rafraîchissement ou des climatisations seront installés afin de permettre aux écoles de continuer à fonctionner lors des fortes chaleurs. Il partage également l'idée d'apporter des réponses simples et pragmatiques lorsque cela est possible.

Enfin, Thomas Cazenave appelle les parents d'élèves à accompagner cette évolution. Il observe que certains membres des équipes éducatives peuvent être réticents à sortir du cadre habituel, mais estime que ces solutions temporaires permettent d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux enfants. Il cite notamment l'exemple de l'école Dupeux, où les équipes et les élèves qu'il a rencontrés lui ont fait part de leur satisfaction après leur accueil dans les locaux de l'École de design.

Question d'un habitant : « Je souhaite attirer votre attention sur le site internet Bordeaux Proximité, qui permet de signaler les incidents rencontrés dans les quartiers et facilite des interventions souvent rapides. Cet outil existe depuis de nombreuses années, mais il semble aujourd'hui

vieillissant. Certaines fonctionnalités ne sont plus à jour et plusieurs rubriques présentent des dysfonctionnements. Est-il prévu de le moderniser ? »

Catherine Fabre prend acte de cette remarque et reconnaît que le site mérite probablement d'être actualisé. Elle indique que la mairie de quartier va se rapprocher des services compétents afin d'évaluer les besoins de mise à jour de la plateforme et de ses différentes fonctionnalités, dans l'objectif de maintenir un outil efficace pour les signalements de proximité.

Question d'une habitante : *« J'habite le quartier Lescure. Existe-t-il un projet de réhabilitation de la rue Léo Saignat, entre la rue Albert Thomas et le rond-point des urgences de l'hôpital ? Cette rue est aujourd'hui très dégradée, peu entretenue et sert d'itinéraire de délestage, ce qui entraîne une circulation rapide et dangereuse. Or, elle est empruntée quotidiennement par de nombreuses familles qui se rendent à l'école Albert Thomas ainsi que par les usagers du parc de la Béchade, dont l'une des entrées donne directement sur cette rue. »*

Catherine Fabre confirme que cette problématique est déjà bien identifiée par la mairie de quartier. Plusieurs parents d'élèves et habitants ont en effet alerté les élus sur les difficultés de circulation et les conditions de traversée dans ce secteur, notamment aux abords du rond-point de Campeyrat et des rues de la Béchade et Léo Saignat, très fréquentées par les familles.

Elle indique que ces différents signalements seront intégrés à une réflexion plus globale sur la sécurisation des déplacements dans ce secteur. L'objectif est d'analyser l'ensemble des points sensibles et de travailler, avec les habitants, à des aménagements permettant de sécuriser les traversées et d'apaiser la circulation.

Question d'un habitant : *« Vous avez présenté la situation financière de la Ville et de la Métropole. Par ailleurs, j'ai suivi vos prises de position sur le dossier des Girondins de Bordeaux. Vous avez appelé à la prudence et je m'en réjouis. J'espère simplement que les collectivités ne consacreront pas plusieurs millions d'euros au sauvetage du club alors que ces moyens pourraient être investis dans des priorités comme l'adaptation des écoles aux fortes chaleurs, par exemple la climatisation de certaines salles. »*

Thomas Cazenave rappelle que la position de Bordeaux Métropole est claire : la collectivité fera tout ce qui est raisonnablement possible pour contribuer à préserver les Girondins de Bordeaux, qui constituent un patrimoine important du territoire, mais il n'y aura pas de « quoi qu'il en coûte ».

Il explique qu'une ligne rouge a été fixée collectivement, de manière transpartisane, au sein de la Métropole. Ainsi, lorsqu'il lui a été demandé de renoncer à la procédure engagée contre Gérard Lopez pour récupérer près de 20 millions d'euros de loyers impayés dans le cadre du rachat du club par un nouvel investisseur, il s'y est fermement opposé. Il indique avoir réaffirmé cette position au repreneur potentiel le matin même : la Métropole n'abandonnera pas cette créance.

En revanche, Thomas Cazenave se dit disposé à examiner des solutions permettant d'accompagner le club, comme un aménagement des conditions de location du stade, à condition que les intérêts financiers de la collectivité soient préservés. Il estime que cette fermeté commence à porter ses fruits, les différents acteurs acceptant progressivement les conditions fixées par la Métropole. Il espère ainsi qu'un accord pourra être trouvé dans les prochains jours, tout en rappelant que le sauvetage du club ne pourra en aucun cas se faire au détriment des finances publiques.

Question d'un habitant : *« Nous avons la chance d'habiter un quartier privilégié, mais marqué par la présence du vaste campus hospitalo-universitaire, qui constitue à la fois une contrainte et un atout. Existe-t-il une réflexion pour mieux valoriser ces espaces, notamment le campus Carreire, qui est très agréable, mais peu fréquenté le week-end ? Ne pourrait-on pas davantage l'ouvrir aux habitants, comme cela a été fait ponctuellement pour certaines écoles ? Par ailleurs, les accès à*

l'hôpital et à l'université restent difficiles pour les cyclistes, en particulier aux abords de la place Amélie Raba-Léon, où les itinéraires manquent de lisibilité et conduisent parfois les vélos à circuler sur les trottoirs. »

Catherine Fabre partage cette vision et se dit favorable à une meilleure mutualisation des équipements et des espaces verts du campus avec les habitants. Elle estime que ces grands espaces constituent un véritable atout pour le quartier et qu'ils doivent être davantage ouverts et valorisés.

La représentante de l'Université de Bordeaux présente dans le public explique que cette réflexion est déjà engagée dans le cadre de l'Opération d'intérêt métropolitain Bordeaux Inno Campus, conduite avec la Ville de Bordeaux, le CHU et plusieurs partenaires. L'objectif est de transformer progressivement le campus Carreire en un espace davantage ouvert sur la ville, plus agréable à parcourir et mieux intégré à son environnement.

Elle annonce notamment le démarrage, à l'hiver prochain, des travaux de la rue Hoffmann Martinot, qui permettront d'améliorer la liaison entre l'arrêt de tramway Saint-Augustin et le sud du campus. Parallèlement, plusieurs études portent sur les mobilités, la biodiversité, le confort thermique et l'adaptation au changement climatique, avec l'ambition de faire des espaces verts universitaires de véritables lieux de fraîcheur accessibles aux riverains.

Elle indique également qu'un projet est en cours avec l'ADEME afin d'améliorer la lisibilité des traversées du campus et de renforcer les liens avec les quartiers environnants. Une démarche de concertation sera prochainement engagée, à laquelle les habitants seront associés.

Pierre Dumartin précise que le territoire de Bordeaux Inno Campus s'étend bien au-delà du seul campus Carreire, depuis le secteur Saint-Augustin jusqu'à Gradignan. Les réflexions portent notamment sur la création de coulées vertes, de nouveaux cheminements piétons et cyclables ainsi que sur le réaménagement progressif des espaces publics.

Il évoque également les projets conduits avec le CHU, notamment autour du parvis pédiatrique et, à terme, du Tripode, afin de rendre ces espaces plus accueillants pour les habitants et les familles. Ces aménagements s'inscrivent dans une réflexion plus large visant à faire des espaces extérieurs des lieux favorables au bien-être, à la santé et aux usages quotidiens.

Chantal Bergey rappelle que le parc de Charles Perrens accueille déjà plusieurs manifestations ouvertes au public, notamment lors des Journées européennes du patrimoine ou à l'occasion d'une course organisée chaque mois de septembre. Si les accès doivent parfois être fermés pour des raisons de sécurité liées au fonctionnement des urgences psychiatriques, elle indique qu'une réflexion est engagée avec l'adjointe aux sports afin de permettre, par exemple, l'ouverture du parc le dimanche matin dans le cadre des animations sportives proposées par la Ville.

Thomas Cazenave estime que l'adaptation de la ville passe aussi par une meilleure utilisation des équipements et espaces déjà existants. Il cite l'exemple du site de l'hôpital Saint-André, dont l'accès a récemment été rouvert depuis la place de la République. Les habitants peuvent désormais profiter d'un jardin réaménagé, équipé de mobilier urbain et d'une fontaine, qui constitue un nouvel espace de détente ouvert à tous.

Selon lui, cette démarche illustre la philosophie que souhaite développer la municipalité : ouvrir davantage les grands équipements publics sur la ville et permettre aux habitants de se réapproprier ces espaces lorsque cela est compatible avec leur fonctionnement.

Question d'un habitant : *« J'habite le quartier Tauzin. Vous avez beaucoup évoqué les lieux de convivialité et de rencontre, mais c'est justement ce qui manque dans notre quartier. Il est très minéral, traversé par un axe très circulé qui dessert l'hôpital, et les espaces verts sont peu nombreux, hormis le jardin de la Béchade. Les grands parcs sont situés à Talence, Mérignac ou Pessac, et nous sommes un peu à la croisée de ces communes. Le quartier est très divers, avec des logements sociaux, des résidences et des maisons individuelles, mais il manque aujourd'hui des lieux qui permettent de créer une véritable vie de quartier. Comment comptez-vous renforcer cette convivialité ? »*

Question d'un habitant : « J'habite également le quartier Tauzin. Je souhaiterais connaître les projets prévus pour ce secteur, notamment autour du rond-point de la Béchade et de la rue Quintin, qui relie le quartier au cours Gallieni et à l'hôpital. Les vitesses pratiquées y sont très élevées alors que le quartier est par ailleurs particulièrement calme. Quels aménagements envisagez-vous pour améliorer la sécurité et les déplacements ? »

Catherine Fabre rappelle que le quartier Tauzin bénéficie déjà d'une dynamique associative, notamment autour de la Maison du Tauzin, qui accueille de nombreuses initiatives portées par les associations locales, comme Génération Tauzin, avec l'organisation de repas de quartier, de vide-greniers et d'autres animations.

Elle reconnaît toutefois que ces lieux restent insuffisants au regard de la taille et de la diversité du quartier. Elle estime qu'il est nécessaire d'identifier de nouveaux espaces susceptibles d'accueillir des événements et de renforcer la convivialité. Le jardin de la Béchade accueille déjà ponctuellement des concerts, des animations culturelles et des démonstrations de danse, mais d'autres sites pourraient également être valorisés. Elle évoque notamment les abords du château situé en face de la Maison du Tauzin, même si ce secteur nécessite des échanges avec les propriétaires concernés, ainsi que la place Valmy, qui pourrait devenir un nouveau lieu d'animation à l'échelle du quartier.

Elle indique que cette réflexion sera menée avec les habitants et les associations dans le cadre des conseils de secteur et des commissions citoyennes, afin d'identifier collectivement les espaces les plus adaptés et de faire émerger de nouveaux projets.

Concernant le rond-point de la Béchade et les rues environnantes, Catherine Fabre confirme que les problèmes de vitesse excessive et de sécurité sont déjà bien identifiés. De nombreux habitants ont signalé les difficultés rencontrées par les piétons pour traverser ce secteur, notamment aux abords des écoles et des équipements du quartier.

Elle précise que cette problématique a déjà été examinée lors de réunions de travail réunissant les élus, la police municipale et les services du pôle territorial. Plusieurs pistes d'aménagement sont actuellement à l'étude afin d'inciter les automobilistes à ralentir, parmi lesquelles l'installation de coussins berlinois, tout en tenant compte des nuisances sonores qu'ils peuvent générer pour les riverains, ou encore la mise en place de radars pédagogiques. L'objectif est de retenir la solution la plus efficace pour apaiser durablement la circulation dans ce secteur.

Question d'une habitante : « J'habite rue Mouneyra, à proximité de la place d'Arlac. Je voudrais revenir à la fois sur la sécurité de la rue Mouneyra, où la circulation des voitures, des bus au milieu des enfants crée une situation dangereuse, mais aussi sur l'avenir de la place d'Arlac. C'est, selon moi, un immense potentiel aujourd'hui sous-exploité : malgré la présence de beaux arbres, la place est largement goudronnée. Elle pourrait devenir un véritable îlot de fraîcheur, un jardin de quartier, un espace de rencontre en lien avec l'école et les habitants. Par ailleurs, malgré l'interdiction, elle continue à être utilisée comme un parking. »

Catherine Fabre confirme que le stationnement illicite sur la place d'Arlac constitue une priorité d'action. En lien avec la police municipale, une campagne de sensibilisation a d'abord été menée auprès des automobilistes afin de rappeler l'interdiction de stationner sur la place. Cette phase pédagogique laisse désormais place à une campagne de verbalisation destinée à mettre fin à ces stationnements anarchiques.

Elle déplore également les dégradations répétées des bornes destinées à empêcher l'accès des véhicules. Malgré plusieurs interventions des services métropolitains pour les remettre en état, certaines sont systématiquement arrachées ou détériorées peu après leur réparation. Face à ces actes de vandalisme, Bordeaux Métropole a été invitée à déposer plainte et la municipalité indique qu'elle restera particulièrement vigilante sur ce sujet.

Concernant l'aménagement de la place, Catherine Fabre rappelle que son revêtement actuel résulte d'un projet réalisé il y a seulement 1 ou 2 ans, à la suite d'une concertation avec les habitants. La surface minérale répond notamment aux besoins du marché qui s'y tient chaque mardi matin. Si elle reconnaît que cet aménagement présente aujourd'hui certaines limites,

notamment en période de fortes chaleurs, elle souligne qu'il sera difficile d'envisager une nouvelle réhabilitation à très court terme compte tenu de la récente réalisation des travaux.

Thomas Cazenave replace cette réflexion dans la stratégie urbaine de la nouvelle municipalité. Il explique que le futur projet d'aménagement de Bordeaux poursuit 2 objectifs complémentaires :

Le premier consiste à construire une « ville des 30 quartiers », dans laquelle chaque quartier dispose de véritables centralités, de lieux de vie et de rencontre, en s'appuyant notamment sur les places publiques, les commerces de proximité et les équipements existants. Les secteurs qui en sont aujourd'hui dépourvus, comme certains espaces du quartier Tauzin, feront l'objet d'une attention particulière.

Le second objectif vise à adapter la ville au changement climatique. Le maire souhaite que chaque habitant puisse accéder, dans un rayon d'environ 300 mètres, à un espace végétalisé offrant de la fraîcheur. Cette ambition guidera les projets de réaménagement des places, des espaces publics et des quartiers, afin de renforcer à la fois la qualité de vie, les usages de proximité et la résilience de la ville face aux épisodes de chaleur.

Question d'un habitant : « *J'habite le quartier Saint-Augustin, mais ma question concerne plus largement l'ensemble de Bordeaux. Je souhaiterais revenir sur le plan de désherbage des trottoirs. J'ai le sentiment que cette opération est peu efficace puisque les herbes repoussent très rapidement, comme on peut le constater rue Mouneyra ou rue Pelleport. Je m'interroge également sur sa pertinence dans un contexte de canicule, où toute forme de végétation peut contribuer à rafraîchir la ville, ainsi que sur son coût, alors que la municipalité évoque des contraintes budgétaires. Enfin, quels critères ont présidé au choix des rues concernées par ce programme de désherbage ?* »

Thomas Cazenave assume pleinement le choix de relancer le nettoyage des trottoirs, qu'il considère comme un engagement pris devant les Bordelaises et les Bordelais afin d'améliorer la qualité de l'espace public. Selon lui, l'entretien des trottoirs relève d'abord d'un enjeu de propreté, d'accessibilité et de dignité du cadre de vie.

Il conteste l'idée selon laquelle laisser proliférer les herbes spontanées constituerait une réponse efficace au réchauffement climatique. À ses yeux, il ne faut pas opposer la politique de propreté à celle de végétalisation. Il rappelle que la Ville poursuit parallèlement ses actions en faveur de la nature en ville, notamment par la création de fosses de plantation, le développement de la végétalisation des façades et la préservation des plantations existantes, comme les roses trémières ou les jasmins lorsqu'elles ne compromettent pas la sécurité des cheminements.

Le maire cite notamment l'exemple d'un jasmin qui a dû être taillé parce qu'il masquait un feu de signalisation et un passage piéton. Il regrette que ce type d'intervention technique soit parfois présenté comme une remise en cause de la végétalisation.

Thomas Cazenave réaffirme enfin que la municipalité poursuivra simultanément 2 objectifs qu'il juge complémentaires : adapter Bordeaux au changement climatique grâce au développement de la végétation et des espaces de fraîcheur, tout en maintenant des trottoirs entretenus, accessibles et propres. Selon lui, ces 2 politiques ne sont pas contradictoires, mais répondent à des enjeux distincts de qualité de vie et de sécurité.

Question d'un habitant : « *J'habite rue Mouneyra, dans le quartier Dupeux. Ma question concerne plus largement la gestion des déchets à Bordeaux. Dans notre rue, les poubelles débordent régulièrement. Je m'interroge notamment sur la fréquence des collectes : alors que les habitants utilisent les bornes pour les restes alimentaires, trient de plus en plus leurs déchets et utilisent davantage les bacs verts, ceux-ci ne sont ramassés qu'une seule fois par semaine, contre 2 collectes pour les bacs noirs. Ne serait-il pas pertinent d'adapter la fréquence des ramassages en augmentant les collectes des bacs verts, qui sont souvent saturés, et en réduisant celles des bacs noirs ?* »

Cette question ne fait pas l'objet d'une réponse au cours de la réunion.

Conclusion

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave clôt le conseil de quartier en invitant celles et ceux qui le souhaitent à poursuivre les discussions de manière informelle autour du verre de l'amitié, aux côtés des élus et des équipes municipales.

Annexe : Synthèse des contributions du stand d'accueil

Synthèse des 39 répondants		
Les répondants sont dans le quartier depuis ...	Le quartier de la Bastide c'est	Un lieu préféré ...
moins de 5 ans (8 répondants)	Tranquillité, village (9 répondants)	Place de l'église de Saint Augustin (12 répondants)
entre 5 à 15 ans (15 répondants)	Familial (7 répondants)	Stade Chaban Delmas (8 répondants)
plus de 15 ans (16 répondants)	Agréable, où il fait bon vivre (7 répondants)	Rue du capitaine Raffin (3 répondants)
	Accès aux services, commerces (3 répondants)	Rue du Grand Maurian (2 répondants)
	Convivialité (2 répondants)	Maison de quartier Tauzin (2 répondants)
	Diversité de population (1 répondant)	Ecole Flornoy, école Alphonse Dupeux, médiathèque, épicerie, rue Jenny Lepreux, brunch et Tea cosy (cités 1 fois)

Pour rester informé des actualités dans mon quartier j'utilise	Nombre de choix
Le site de la ville de Bordeaux	29
La newsletter quartier	24
Le bouche à oreille	20
La presse	19
Le site Bordeaux Participation	12
Les réseaux sociaux	14
Autre (le petit augustin, mon quartier, groupe whatsapp)	3